



Crédit Mutuel de La Vallée S.A.
Le Sentier

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée générale ordinaire pour le :

jeudi 20 mars 2003 à 18 h 30 à l'Hôtel de Ville du Sentier

La feuille de présence est ouverte dès 18 h.

Ordre du jour

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée
2. Rapport du président
3. Approbation du rapport annuel 2002
Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport annuel et les comptes 2002.
4. Décharge des membres du Conseil d'administration
Le Conseil d'administration propose de voter la décharge aux membres du Conseil d'administration.
5. Répartition du bénéfice
Le Conseil d'administration propose de répartir le bénéfice disponible de CHF 465'526.26 comme suit: CHF 156'000.- dividende 13 % brut, CHF 300'000.- à la réserve légale générale, CHF 9'526.26 report à nouveau.
6. Adhésion au groupe Clientis
Le Conseil d'administration propose l'adhésion au groupe Clientis, selon l'information remise sous forme d'annexe aux actionnaires.
7. Modification des statuts
Le Conseil d'administration propose la modification des articles 2, 18, 20, 21 et 23 des statuts, selon annexe remise aux actionnaires.
8. Election de l'organe de révision
Le Conseil d'administration propose de renouveler pour une année le mandat de PricewaterhouseCoopers.
9. Propositions individuelles
Pour être discutées à l'Assemblée générale, les propositions individuelles doivent parvenir au Conseil d'administration dix jours avant l'assemblée.
L'assemblée sera suivie d'un souper.

Pour assister à l'Assemblée, les cartes d'admission doivent être retirées au préalable aux guichets de la banque. Le bilan arrêté au 31 décembre 2002, le compte de résultats, les annexes et le rapport de l'organe de révision sont à disposition au siège de la Société.

Le Conseil d'administration